

### 1<sup>er</sup> PROJET

#### AVIS PUBLIC

#### Règlement # V 467-67-16 modifiant le règlement de zonage # V 467-07 et ses amendements (Zone Mix-9)

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 14 novembre 2016, le Conseil municipal a adopté le premier projet de règlement # V 467-67-16 modifiant le règlement de zonage # V 467-07 et ses amendements (Zone Mix-9).

#### Objets du projet de règlement :

Plus précisément, le projet de règlement vise à :

- Agrandir la zone Mix-9 à même les zones H-12 et Mix-5;
- Revoir les usages autorisés, les normes d'implantation, de lotissement et les dispositions particulières dans la grille des spécifications de la zone Mix-9;
- Revoir la définition de « façade principale ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 12 décembre 2016 à 20h00** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 13h00.

Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.



